

# Inauguration de la nouvelle caserne du Centre de Première Intervention des communes de St-Loup de Varennes et Varennes-le-Grand

Discours de M. Francis DEBRAS, Président du SIVU et Maire de St-Loup de Varennes

M. le Sous-Préfet  
M. le Conseiller Général  
M. le Conseiller Régional  
M. le Maire de Varennes-le-Grand  
M. le Capitaine PRUDON  
M. le Capitaine COMMEAU  
M. le Commandant de la brigade de gendarmerie de Sennecey-le-Grand  
M. le Chef de Corps du CPI St-Loup de Varennes et Varennes-le-Grand  
Mesdames et Messieurs les Maires et élus  
Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers, retraités et actifs  
Mesdames, Messieurs

Merci tout d'abord à vous toutes et tous d'avoir répondu présents à notre invitation, il est toujours plus agréable "d'inaugurer" entouré de personnalités et d'amis, témoignant ainsi de tous l'intérêt porté à notre réalisation.

Il est des moments importants pour une commune, des moments où se concrétise ENFIN un projet qui s'est construit tout doucement, que l'on a porté pendant des années, qui est l'aboutissement d'un long travail, d'un long cheminement, un projet qui vous tient particulièrement à cœur, parce qu'il correspond bien aux attentes des uns et des autres, parce qu'il est le fruit d'une étroite collaboration entre les différents protagonistes de ce projet, et parce que vous sentez bien que ce projet doit absolument aboutir si vous voulez conserver un service public de proximité et de qualité.

***Ce projet, Mesdames et Messieurs, et vous l'avez compris, est bien évidemment cette nouvelle caserne du CPI unique des communes de Saint-Loup de Varennes et de Varennes-le-Grand.***

Pour en arriver à ce grand jour, le chemin fut long et parfois ... laborieux

Il fallait déjà admettre que nos CPI respectifs n'étaient plus aptes à assurer convenablement leur mission. Les effectifs en baisse, le recrutement quasi-inexistant, la motivation en berne, le matériel vieillissant et les locaux désuets, nous laissaient entrevoir, à court terme, la disparition de nos pompiers volontaires, et avec eux, la disparition du service qu'ils rendaient à notre population.

Cette perspective étant à exclure, le rapprochement (voulu et souhaité par les pompiers des 2 communes) devenait une évidence.

La création du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) structure administrative capable de gérer notre Corps de sapeurs-pompiers unique et unifié, eut lieu en 2003 et fut le point de départ de ce rapprochement intercommunal. Depuis cette date, c'est avec bonheur et fierté que je préside ce syndicat, travail que je partage avec les 11 élus des 2 communes membres.

Ce rapprochement nous a donc permis de mettre en commun des moyens matériels et humains afin d'être plus performants, et générer ainsi des économies d'échelle pour nos collectivités.

Plusieurs années furent nécessaires aux membres du SIVU pour remettre à niveau l'équipement de notre CPI.

Achat de matériel, de véhicule, remise aux normes des équipements individuels, signature avec le SDIS d'une convention de partenariat ... etc, ont redonné du baume au cœur à nos soldats du feu, qui, sous l'autorité et l'impulsion de leur chef de corps, l'adjudant chef Fabrice CHEVILLARD, se sont personnellement investis de façon intense, soutenu et assidue, pour que leur compétence soit à la hauteur de l'effort financier consenti par les 2 communes membres du SIVU.

Les recrues se firent alors plus nombreuses, plus jeunes, se féminisèrent, attirées qu'elles étaient par le sérieux que dégagait maintenant notre CPI.

Nos pompiers volontaires bien équipés, bien formés, disponibles, efficaces et volontaires, conscients de la mission qu'ils devaient assurer, aspiraient maintenant à disposer d'un local, d'une caserne adaptée à leur activité.

Il fallait renoncer à nos locaux vétustes, et il fallait penser à investir - **lourdement** - pour l'avenir de nos pompiers et l'efficacité de leurs interventions.

Ce sujet fut débattu au sein des Conseils Municipaux respectifs et l'unanimité se dégagait. Il fallait investir et le SIVU allait parfaitement remplir sa mission.

La maîtrise d'ouvrage fut confiée au cabinet Beal-Granjon de Chalon-sur-Saône et les plans furent réalisés en étroite collaboration avec les futurs utilisateurs – bien sûr – mais également avec les conseils et l'aval du service architecture du SDIS de Mâcon, en la personne de M. FRIBOURG et avec les autorités compétentes du service incendie de Chalon-sur-Saône, M. le colonel DIRY et M. le Capitaine LANDRY. Je les remercie vivement de leur collaboration et de leurs conseils avisés dans le projet qui fut le nôtre.

Le bâtiment que vous venez donc de découvrir, correspond parfaitement à ce que le Service Départemental d'Incendie et de Secours peut attendre d'une Centre de Première Intervention tel que le nôtre.

Construite à proximité des 2 communes membres, le long de l'axe accidentogène nord/sud que représente la Départementale 6, bien équipée et parfaitement adaptée à la mission des sapeurs-pompiers, nous sommes particulièrement heureux de vous faire découvrir cette réalisation qui a tout de même nécessité d'investir ... (puisqu'il faut bien parler "sous")

### **385 000 euros TTC (terrain, construction et VRD)**

Gros investissement pour nos 2 petites communes, même si le SDIS de Mâcon a subventionné cette construction à hauteur de 33 860 euros et je les en remercie vivement.

Il reste à la charge du SIVU un emprunt de 320 000 euros amortissable sur 20 ans qui va nous permettre de financer cette grande réalisation, qui n'aurait pu voir le jour – et je tiens à le préciser – sans l'assentiment des élus des 2 communes qui ont accepté d'inscrire à leurs budgets respectifs la dépense correspondante.

Merci à eux pour avoir compris que la survie de nos pompiers volontaires était étroitement liée à leur décision, à la création du SIVU et à la construction de cette nouvelle caserne.

Merci à Sandrine DURAND et à Daniel MOREIL, vice-présidents du SIVU pour le travail accompli pendant la construction, pour leurs présences sur le terrain durant toutes les réunions de chantier, chantier qui fut émaillé de "surprises" diverses et variées ...

Merci aux entreprises qui ont participé à cette réalisation, contribuant ainsi au bien-être de nos pompiers et à l'aboutissement d'un projet au final ... de qualité.

Merci aux sapeurs-pompiers eux-mêmes pour leur investissement personnel, pour leur dévouement en direction de nos populations, bravo **pour la constance, pour l'insistance** même dont ils ont fait preuve pour que ce projet aboutisse, pour la subtilité avec laquelle ils ont su nous convaincre de l'intérêt de cette nouvelle caserne, et je suis personnellement très heureux de leur avoir accordé toute ma confiance dès le début de cette aventure, persuadé que nous n'aurions aucun regret à avoir et qu'ils sauraient se rendre dignes et reconnaissants de cette confiance.

Merci également aux anciens chefs de corps des 2 communes, aux vétérans sapeurs-pompiers qui, d'une manière ou d'une autre sont à l'origine de ce rapprochement, de cette construction.

Merci enfin à vous toutes et tous qui êtes là ce matin afin de partager ma joie, **notre** joie d'avoir mené à bien ce grand projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps, l'aboutissement d'une coopération inter-communale que je qualifierais d'exemplaire et qui nous permet d'affirmer une fois de plus que la commune doit rester le cœur de certaines décisions indissociables de la vie de la commune, de son évolution et de son identité.

Merci